

Cahiers des Religions Africaines

Nouvelle série. Volume 4, n. 7-8 (avril - décembre 2023)

**Conscience nationale, identités et appartenances
dans l'Afrique postcoloniale**

Pierre MATABARO CHUBAKA, *Notion biblique de nation, peuple, ethnie et réalités africaines*, p. 119-137.

<https://doi.org/10.61496/IMRR5581>

PRESSES DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO

Notion biblique de nation, peuple, ethnies et réalités africaines

Pierre MATABARO CHUBAKA

Province franciscaine Saint Benoît l'Africain (RD Congo)

Résumé - Partant du lexique et de l'histoire d'Israël qui a connu divers statuts politico-sociaux, la notion biblique de nation (*goy*) peut s'appliquer *mutatis mutandis* aux tribus d'Afrique. La plupart des tribus ont les mêmes caractéristiques politiques et une terre, de sorte que la RD Congo apparaît comme une fédération des nations qui, à travers la colonisation, ont subi le même sort qu'Israël. Elles doivent maintenir l'unité dans la diversité grâce aux entités décentralisées.

Mots clés : Nation, État, peuple, langue, culture, tribu, religion, Bashi.

Summary - Based on the lexicon and history of Israel, which has known various politico-social statuses, the biblical notion of nation (*goy*) can be applied *mutatis mutandis* to the tribes of Africa. Most of the tribes have the same political characteristics and land, so that the DR Congo appears as a federation of nations which, through colonization, have suffered the same fate as Israel. They must maintain unity in diversity through decentralized entities.

Keywords: Nation, State, people, language, culture, tribe, religion, Bashi.

Introduction

Dans son étude intitulée *Les affirmations ethno-régionalistes et l'appartenance nationale*, Augustin Tshitende Kaleka présente une approche philosophique bien équilibrée, invitant à intégrer les différents niveaux identitaires pour une identité nationale¹. Nous apprécions la pluralité qui doit caractériser une nation moderne.

Notre approche biblico-théologique entend souligner la complexité et la complémentarité des termes hébreux *goy*, *'am*, *'erets*. Les implications historiques politico-économiques ont fait qu'Israël, un ramassis de nomades (Dt 26)² devient tour à tour nation en Egypte, puis Royaume unitaire sur la terre de Canaan en y conquérant certains Cités-Etats, puis éclate en deux royaumes, pour devenir successivement province des empires assyrien, babylonien, perse, grec, romain, enfin apatride pendant 1800 ans, et de nouveau une nation au sens moderne depuis 1948.

1 A. TSHITENDE KALEKA, *Les affirmations ethno-régionalistes et l'appartenance nationale*, dans *Cahiers des Religions Africaines*, vol. 3, n. 6 (2022), p. 7-28.

2 Dt 26, 5 : « Mon Père était un araméen errant et descendit en Egypte, il y séjourna avec peu de gens, mais il devint là une nation grande, puissante et nombreuse ».

Le sort de l’Afrique est similaire à celui d’Israël : les royaumes et empires africains sous le coup de l’histoire par les esclavagistes ou par les colonialistes ont été réduits à de simples tribus ou ethnies ou communautés selon la nomenclature du dominateur.

« La littérature coloniale du début du XX^e siècle n’a pas désigné une entité politique du Congo comme nation, mais comme peuplade ou tribu. Celle-ci étant définie comme ‘agglomération des familles ou clans sous l’autorité d’un chef, vivant dans la même contrée et issue d’une même souche’ en général, parlant une même langue commune et ayant conscience de leurs différences par rapport à d’autres groupes »³.

Christophe Munzihirwa reproche à cette littérature d’avoir fait un amalgame en qualifiant les différentes communautés de « tribus » malgré leurs structures sociologiques variées, et surtout d’avoir ignoré qu’en dehors de l’unité territoriale, du système politique et de l’économie il y a la conscience nationale⁴. C’est la religion et la langue qui expriment cette conscience.

Quiconque fait de la sociologie en langue étrangère se trompe sur certains termes. En effet, dans la Bible le mot français « nation » a des équivalents hébreux qui, selon le contexte, se traduiraient par famille, maison, tribu, nation. Il en est de même en mashi : le mot « nation » peut être rendu, selon le contexte, par différents termes qui, au sens strict, signifient : famille (*mulala*), tribu (*bûko*), maison (*nyumpu*), nation (*ishanja*)⁵. Les langues modernes ne doivent pas appauvrir cette richesse séculaire.

1. Le rôle de la langue et son maintien pour la survie d’une nation

La langue pour l’individu comme pour la communauté est un patrimoine.

« Si la pratique et la transmission du patrimoine vivant contribuent à entretenir la vitalité, la force et le bien-être des communautés autochtones,

3 M. C. MUNZHIRWA, *Dynamique de l’intégration politique de la nation Shi. Souvenir des exploits des patriotes*, Bukavu, Kivu-Press, 1996, p. 3-4.

4 M. C. MUNZHIRWA, *Dynamique de l’intégration politique de la nation Shi*, p. 3-4.

5 P. MATABARO, «goy», *Glossaire de la Bible en mashi du Congo*, <https://nyabangere.com> (consulté le 13.8.2023) ; P. COLLE, *Essai de Monographie des Bashi*, Bukavu, Centre d’Etude des Langues Africaines, 1971 ; P. MATABARO, *P. Colle parle des Bashi, de Mashi et du Bushi*, <https://nyabangere.com> (consulté le 13.08.2023) ; P. COLLE, *Essai de Monographie des Bashi*, Bukavu, Centre d’Etude des Langues Africaines, 1971, cité par P. MATABARO, *P. Colle parle des Bashi, de Mashi et du Bushi*, <https://nyabangere.com> (consulté le 13.08.2023).

la langue est le principal vecteur par lequel ce patrimoine vivant peut rester vivace »⁶.

La vie, les parents, le lieu de naissance, la langue sont les dons primordiaux non choisis, mais à maintenir pour ne pas se perdre. La langue sert à m'ouvrir au monde, exprimer ma pensée, entrer en communication avec la communauté et avec Dieu.

Les langues naissent et meurent. Le sort de l'homme est semblable à celui de la langue car l'homme est fragile : il naît et il meurt ! De même la langue naît et meurt. Cependant l'homme a trouvé un mécanisme de lutte anthropologique contre la mort humaine et la mort linguistique, en trois grandes luttes : la paternité et la maternité ; la production des œuvres plastiques, intellectuelles et philanthropiques ; la religion qui défend la vie en amont et en aval.

2. Les péripéties du peuple de la Bible

2. 1. Les patriarches, des nomades et résidents étrangers

Dans un ouvrage récent, Stéphane Encel résume les origines des Hébreux, descendants d'Abraham⁷ :

« Les Patriarches sont des « résidents étrangers », qui ne prétendent à aucun autre droit. Il n'y a pas de conflits de souveraineté : après son expédition, et devant Melchisedech, Abraham refuse de prendre les biens en guise de butin... La 'politique de la promesse' en œuvre dans ces cycles peut se résumer par l'injonction de YHWH à Abraham : 'Debout ! Parcours le pays en long et en large, car je te le donnerai' (Gn 13, 17). C'est une légitimité, interne et externe, qui est fondée par le parcours du pays et par l'acquisition légale, sans intervention divine.

Enfin, la promesse de YHWH à Abraham (« Je ferai de toi un grand peuple, je te bénirai », Gn 12, 2a) trouve une correspondance avec celle faite à David, lui promettant une dynastie : « Je te donnerai un renom égal à celui des plus grands peuples de la terre » (2 S 7, 9b). Ces récits sont souvent des stéréotypes, visant à établir une généalogie – une « ethnogenèse » –, comme pour la plupart des peuples. On y voit également diverses traditions tribales ou claniques, dont la forte localisation présente une caractéristique : Abraham dans les environs d'Hébron – jusqu'à la mer Morte –, Isaac dans le Néguev – autour de Beersheba –, Jacob dans le centre, associé à Sichem ».

6 UNESCO, *La langue vecteur principal pour la transmission du patrimoine*, <https://unesco.org> (consulté le 9.8.2023)

7 S. ENCEL, *Les Hébreux*, (Mnémosya), Paris, Armand Colin, 2021, p. 33-77.

2.2. Joseph fait des fils de Jacob une nation forte en Egypte

Joseph, le fils de Jacob qui était vendu comme esclave, a connu des moments de souffrances, mais aussi le moment de gloire en Egypte. Le Pharaon Putiphar lui donne le commandement de l'Égypte (Gn 41, 37-43). Lors d'une famine en Canaan il a obtenu du Pharaon l'autorisation de faire venir sa famille en Egypte. Joseph de grand cœur envers ses frères en donne une interprétation théologique : « Maintenant, ne vous affligez pas et ne soyez pas fâchés de m'avoir vendu pour être conduit ici, car c'est pour vous sauver la vie que Dieu m'a envoyé devant vous » (Gn 45, 5).

Un petit nombre d'individus deviendra là une nation grande, puissante, nombreuse (Gn 46, 26-27 ; Ex 1, 1-22). Même à l'étranger ce peuple sera une nation à craindre. Les témoignages du rapport Israël-Egypte sont nombreux, dont celui de Stéphane Encel⁸ :

« Le 'dossier égyptien' est aussi complexe que passionnel, tant il a été surchargé de sentiments, d'attentes ou d'entreprises de déstructuration... Quoi qu'il en soit, l'Égypte a représenté une sorte de 'miroir test' pour les Israélites/Juifs et leur comportement, liant indissociablement – et paradoxalement – le pays du Nil à celui du Jourdain... Précisons que ces visées extérieures, outre des perspectives économiques, devaient éloigner les frontières sanctuarisées de l'Égypte le plus loin possible ».

Certaines inscriptions trouvées par l'archéologie et certains noms confirment certains récits bibliques sans prendre tous les détails comme une chronologie. De là on peut déceler une base historique à ces mouvements des peuples et contacts entre nomades et sédentaires :

« Des Asiatiques étaient présents en Égypte, surtout sous la XVIII^e dynastie, captifs, employés aux corvées et aux grandes constructions, ou même, ponctuellement mais non rarement, poursuivant des carrières en tant que fonctionnaires. Aper-El, vizir d'Aménophis III avec un nom sémitique, ou Ben-Azen, échanson du fils de Ramsès II, Merneptah, fournissent des exemples incontestables de cette présence d'Asiatiques »⁹ :

2.3. De la nation puissante à l'esclavage en Egypte

Après le cycle des Patriarches, on retrouve les Hébreux esclaves et opprimés par un nouveau roi qui n'avait pas connu Joseph. L'Égypte est prééminente dans l'histoire, les représentations et la théologie juives, en même

⁸ S. ENCEL, *Les Hébreux*, p. 25.

⁹ S. ENCEL, *Les Hébreux*, p. 50.

temps qu'elle joue un rôle paradoxal ; tantôt terre de refuge, tantôt terre d'oppression. 650 occurrences se rapportent à l'Égypte, la majorité d'entre elles provenant du Pentateuque (Torah)¹⁰.

Pour Encel, c'est l'Égypte qui permet au Dieu d'Israël d'entrer sur la scène historique et d'y faire ses preuves. Il y trouve le premier tableau de ce qu'on peut appeler un triptyque. Après quelques siècles de tranquillité, les Hébreux deviennent esclaves et sont désormais menacés par un Pharaon qui entend en réduire le nombre. La trame est historicisante, c'est-à-dire qu'il y a une *volonté historienne* d'inscrire ces événements dans l'histoire.

« Bien évidemment, il ne s'agit pas d'établir un rapport circonstancié, des sortes de chroniques, pour rendre compte le plus objectivement des événements. Le but est bien théologique : montrer la puissance de YHWH qui, après s'être révélé à Abraham puis à Moïse, combat la principale puissance de l'époque – du moins jusqu'à la fin du XIII^e siècle... La mémoire occidentale en a gardé de grands souvenirs épiques, réactivés par les péplums modernes »¹¹.

Encel explique le second volet du triptyque qui dépeint l'Égypte en ces termes :

« Après la destruction miraculeuse des armées égyptiennes, avec Pharaon à leur tête, le point d'orgue est le don de la Torah au pied du mont Sinäï... L'élément essentiel est bien sûr la réunion de tout le peuple, sans distinction, d'ailleurs, entre hommes et femmes. Cette révélation marque une borne fondamentale, une distinction temporelle »¹².

Le nouveau Pharaon dans sa folie de grandeur prétend contrôler l'avenir d'Israël, et renforcer la sécurité de l'Égypte, invente un pire génocide de tuer à la naissance tout enfant israélite mâle. C'est dans ce contexte que naîtra Moïse, le futur grand leader. Des textes bibliques disent que l'esclavage a duré 430 ans (Ex 12, 40-41).

2.4. De l'esclavage à la libération et à la fondation d'une nation

Le troisième volet du triptyque de YHWH libérateur par Moïse concerne la conquête que fera Israël pour rentrer en Canaan :

« Pourquoi une conquête ? Il fallait bien une terre pour y accomplir les commandements de la Torah, et éprouver la foi du peuple choisi. Cette conquête elle-même est détaillée comme un don de YHWH :

10 S. ENCEL, *Les Hébreux*, p. 39

11 S. ENCEL, *Les Hébreux*, p. 39

12 S. ENCEL, *Les Hébreux*, p. 39

lorsque les Israélites combattent seuls, sans l'aval de Dieu, ils sont systématiquement défaits »¹³.

Il existe plusieurs interprétations sur l'exode, mais le fait commun est qu'un peuple qui a connu les hauts et les bas en Egypte s'est libéré. Certains y voient un simple hasard, d'autres une lecture théologique¹⁴. En effet en Egypte, les Israélites ont été traités tour à tour comme esclaves, migrants. Même le mot « hébreu » (*ebr*) signifie : traverser, passer, immigrer, être nomade. Israël quitte un Maître pour devenir serviteur de YHWH. C'est celui-ci qui a choisi le peuple, il lui a donné l'alliance, la loi et la terre.

« L'éléction' du peuple juif apparaît comme une donnée fondamentale, récurrente et également surchargée de sens, théologique ou non. (...) YHWH ne se justifie pas du choix de ce peuple ou de l'endroit où il fait résider son Nom ». Ayant choisi ce peuple, depuis l'appel d'Abraham, Dieu refait l'Alliance avec les descendants d'Abraham. C'est l'alliance qui précise les conditions du maintien du choix fait par Dieu¹⁵. Cette alliance symbolise parfaitement le changement de maître qui s'est opéré après la sortie d'Égypte.

2.5. Israël, une nation sous les Juges et la monarchie

Les tribus israélites ont dû combattre ensemble pour avoir la suprématie sur les Philistins. Le livre de Josué raconte une tragédie : Israël massacre, sous l'ordre de Dieu, ces peuples de Canaan, dont les Philistins car, selon le Deutéronome ils pratiquaient l'idolâtrie et profanaient la terre. En conséquence, Dieu veut les déposséder pour donner la terre à son peuple privilégié. Les tribus d'Israël justifient théologiquement la prise de cette terre.

On peut présenter schématiquement et brièvement les dates historiques d'Israël de l'exode d'Égypte aux différentes dominations subies en Canaan et la dispersion due aux Romains avant de parler de l'État d'Israël aujourd'hui.

2.6. L'ancien royaume d'Israël

L'histoire d'Israël est relativement longue, depuis le XI^e siècle avant notre ère, jusqu'à l'État d'Israël qu'on connaît aujourd'hui et qui a été fondé en 1948.

13 S. ENCEL, *Les Hébreux*, p. 43.

14 S. McEVENUE, *Interprétation scientifique et exégèse d'Exode 16*, dans *Théologique*, vol. 1, n. 1 (1993), p. 55-78 ; <https://www.erudit.org/fr/revues/theologi/1993-v1-n1-theologi2880/602382ar/> (consulté le 3.8.2023) ; T. RÖMER, *Le livre de l'Exode : mythes et histoires* (1) Introduction entre autochtonie et allochtonie. L'invention de l'Exode, dans *CDF* ; https://www.college-de-france.fr/media/thomas-romer/UPL9057066907730145077_ExodeCdF_Cours_du_20.2.2014.ppt.pdf (consulté le 3.8.2023)

15 S. ENCEL, *Les Hébreux*, p. 44-45.

L'histoire de l'ancien Israël n'est qu'une suite d'exodes et de dominations du peuple hébreu par d'autres peuples plus puissants tels les Assyriens, les Babyloniens, les Perses, les Grecs,, les Romains.

« Ce sont les défaites contre les Philistins, lesquels avaient même capturé l'Arche, qui poussèrent le peuple à réclamer un roi, même si le déclencheur fut les péchés des fils d'Eli en tant que juges...YHWH annonça à son Prophète qu'il devait oindre Saül comme premier roi, car 'il délivrera mon peuple de la main des Philistins' (1 Sam 9, 16), et 'il jugera' (9, 17) ce même peuple. Pourtant, outre l'onction, Saül sera également tiré au sort, puis acclamé par le peuple, selon deux traditions parallèles »¹⁶.

À la mort du roi Saül, le pays fut divisé en deux parties. Le nom d'Israël fut conservé par le royaume du Nord, qui prit pour capitale Samarie. Ce royaume fut détruit par les Assyriens en 721. En position stratégique, le royaume du Sud, appelé royaume de Juda, parvint à résister jusqu'au VI^e siècle av. J.-C., avant d'être conquis par Babylone. Le royaume fut ensuite détruit, et ses habitants déportés (587). A ce moment, la langue hébraïque subit une influence de l'araméen au point que la plupart des Juifs perdirent leur langue au profit de l'araméen.

2.6.1. Sous les Empires perse, grec, et romain

En 538 av. J. C., le roi Cyrus le Grand conquiert Babylone et fonda l'Empire perse ; il autorisa les Juifs à retourner en Judée. Ceux-ci contribuèrent à répandre de plus en plus l'araméen dans la région. Puis, en 333, la Macédoine d'Alexandre le Grand s'imposa comme la puissance dominante de l'époque et la Judée devint une province de l'empire d'Alexandre, ce qui eut pour effet de pousser les Juifs à émigrer par milliers vers la nouvelle capitale Alexandrie en Égypte, même jusqu'aux rives de la mer Noire et aux îles grecques de la mer Égée. Ces immenses mouvements de population prirent une telle importance qu'on les désigna sous le terme grec de *diaspora* (dispersion). Beaucoup de ceux qui s'éloignèrent de Jérusalem adoptèrent le grec, la langue de communication commune de l'Empire hellénique.

On traduisit même l'Ancien Testament en grec. Ainsi les Juifs de la diaspora parlaient le grec, les Juifs de Judée parlaient souvent l'araméen. L'hébreu était entré dans une sorte d'hibernation, sauf en liturgie.

16 S. ENCEL, *Les Hébreux*, p. 89.

À la mort d'Alexandre en 323, l'empire grec fut divisé. La Judée revint d'abord à l'Égypte. En 198, la Syrie remporte sur l'Égypte et annexe ensuite la Judée à ses territoires. Or les Syriens parlaient un idiome s'apparentant à l'araméen. En 167, le roi Antiochos IV interdit la religion juive.

En 63, sous l'Empire romain, la Judée devint une province romaine et, au I^{er} siècle de l'ère chrétienne, les Juifs vivaient généralement un certain bilinguisme hébreu-araméen. En fait, la plupart des Juifs parlaient couramment un araméen hébraïsé, alors que les plus instruits parlaient aussi le grec.

2.6.2. *Les répressions romaines*

Sur le plan politique, les Juifs subirent plusieurs répressions qui aboutirent à une violente insurrection déclenchée par les zélotes, une faction politico-religieuse juive réputée pour sa résistance aux Romains. La révolte fut écrasée par les légions de Titus lors de la destruction du Second Temple de Jérusalem en 70 de notre ère. Ce fut le signal de la dispersion des Juifs et un coup fatal pour la langue hébraïque. La province romaine de Judée devint en 135, province romaine de Syrie-Palestine ; Jérusalem devint une cité romaine interdite aux Juifs, sous peine de mort¹⁷. Pourtant les Romains étaient venus comme protecteurs d'Israël avec un accord signé (1M 8).

À cette époque, les Juifs de la Judée (Palestine) ne parlaient que l'araméen, un araméen plus ou moins hébraïsé. L'hébreu perdit définitivement son caractère de langue parlée et ne subsista plus que chez une petite élite religieuse qui continua de lire et d'interpréter les textes de la Bible. Néanmoins, plusieurs parties des Saintes Écritures ne furent plus rédigées qu'en araméen. Cette période de l'histoire sonna la fin de l'ancien Israël. Bref, l'histoire de la langue hébraïque montre que le maintien de l'hébreu parlé fut lié au maintien de l'indépendance politique et que la disparition de cette langue coïncide avec la perte de leur État.

Ce phénomène se répète en Afrique où la colonisation a amené des langues au détriment de langues locales¹⁸. Le cas de l'Est de la RDC est révoltant. A partir de 1885, plus de 400 cultures ont été regroupées pour créer l'Etat Indépendant du Congo, 2.345.000 km², propriété privée du roi des Belges, Léopold II. Il a mis ensemble des centaines des nations dans un Etat, l'actuelle R.D. Congo.

17 C. BATSCH, *Les 'amphores Hadriennes'*, dans *Mémoires juives Trajan et Hadrien*, Villeneuve d'Ascq, Presse universitaires du Septentrion, 2020, p. 71-82.

18 P. MATABARO, *Initiation et vulgarisation des programmes Paratext et paratext lite pour la Bible mashi*, <https://nyabangere.com> (consulté le 8.8.2023).

L'une des conséquences de la colonisation est que de nombreuses langues indigènes ont été négligées. La plupart des rois et des chefs traditionnels ont été ciblés et exilés comme un moyen de détruire leurs cultures et leurs langues. Néanmoins, les missionnaires chrétiens ont sauvé certaines de ces langues en les traduisant dans la Bible et la liturgie. Malgré l'indépendance, 3 langues natives sur des centaines ont été retenues : Lingala, Tshiluba, Kikongo. Le kiswahili n'est pas né au Congo. C'est une langue née sur la côte orientale de l'Afrique¹⁹ par besoin commercial de la rencontre entre l'arabe et les langues bantoues lors de la traite négrière.

Les langues les plus menacées à l'Est de la RDC sont : Nande, Kinyanga, Kihunde, Kihavu, Mashi, Kilega, Kifuliru, Kivira, Kibembe, Kiluba, Kitabwa, Kisanga, Rund, Kitchokwe, Chibemba. Toutes les langues natives, de Kipushi à Kisangani, ont été ignorées. Dans de nombreux villages, ces langues sont encore parlées, mais elles ont été déstabilisées par l'influence de la langue régionale kiswahili importée et imposée de Kipushi à Kisangani par l'administration belge.

La meilleure manière de conserver une langue c'est de la mettre dans la religion, notamment dans la Bible ou dans le Coran. C'est cela qui a donné la chance à trois langues qui ont traversé l'histoire : l'hébreu, le grec et l'arabe. Il s'avère que la nation vit par sa langue et la langue vit par sa nation.

2.6.3. La longue hibernation de l'hébreu

Pour Louis Frayssé²⁰, en réaction à la dispersion des membres du peuple hébreu, les rabbins bâtirent une religion - le judaïsme - adaptée à l'exil. Ceux-ci fondèrent l'unité des Juifs sur leur héritage littéraire biblique, l'organisation des communautés et l'éternel espoir messianique, puis ils fixèrent les règles de la pratique religieuse. Durant six siècles, les chefs religieux codifièrent la Loi orale dont ils rédigèrent l'essentiel dans la *Mishnah* et la *Gemara*, lesquelles formèrent le *Talmud*. Les Juifs optèrent pour l'araméen parlé, écrit et lu, de l'Inde à l'Égypte, puis du Caucase jusqu'à l'Arabie. L'araméen régna sur de vastes territoires durant plusieurs siècles, jusqu'à la conquête arabe dont l'écriture elle-même dérive d'une forme de l'alphabet araméen. Progressivement, constate Frayssé, un phénomène d'hybridation linguistique s'installe, car toutes ces judéo-langues se sont constituées sur la base de la

19 J. C. PENRAD, *Swahili*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/swahili/2-naissance-et-histoire-d-une-communaute/> (consulté le 9.8.2023)

20 L. FRAYSSE, *Qu'est-ce que les nations dans la Bible*, dans <https://www.reforme.net/bible/2021/01/26/quest-ce-que-les-nations-dans-la-bible/> (consulté le 4.8.2023)

langue locale avec un apport lexical plus ou moins important de l'ancien hébreu, créant le yiddish.

Etant donné que la Bible est aussi le lieu de la conscience juive, nous allons y déceler ce qu'elle considère comme nation. En effet, « dans l'Ancien Testament, le mot "nation" traduit généralement l'hébreu *goy*.

« Contrairement à son acception actuelle, ce terme n'a rien de péjoratif pour les rédacteurs du texte biblique, indique l'historien et bibliste Michael Langlois, nouveau directeur de Réforme. On l'utilise le plus souvent par opposition à un autre mot hébreu, *'am*, que l'on traduit plutôt en français par "peuple". *'am*/peuple évoque davantage le côté filial, l'idée d'ancêtres communs, de liens biologiques entre des personnes. *Goy*/nation possède à l'inverse une connotation politique, on l'emploie pour désigner un groupe d'individus qui forment un ensemble cohérent, un groupe qui vit une destinée commune, sans nécessairement avoir des liens de sang. Notons, en guise de nuance, que les choses ne sont pas tout à fait aussi schématiques, et il est parfois difficile de distinguer aussi clairement ces deux sens »²¹.

Le lecteur contemporain est habitué aux dictionnaires modernes qui ont une conception un peu différente de la nation : « La nation, selon le dictionnaire Le Robert, est un "groupe humain assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun". En français, cependant, le mot possède une forte connotation historique, indissociable de la Révolution française et de l'expérience républicaine. Et la Bible dans tout cela ?²² »

Pour la Bible il convient de considérer les mots *goy* et *'am* en hébreu ; *ethnos* et *phûlê* en grec pour comprendre quelle conscience avaient les peuples de ces langues qui, à travers le grec et le latin, nous ont légué le mot « nation ». Le concept peut avoir évolué, mais les réalités antique et moderne s'imbriquent.

2.6.4. *Goy désigne autant le Juif que le Non-juif*

Le terme *goy* ou *goï* dans la Torah désigne une « nation » pourvu d'institutions et d'un territoire, par opposition au « peuple » (héb. *'am*), qui qualifie plutôt un groupe (ethnique) de personnes ayant des origines communes²³.

21 L. FRAYSSE, *Qu'est-ce que les nations dans la Bible*, dans <https://www.reforme.net/bible/2021/01/26/quest-ce-que-les-nations-dans-la-bible/> (consulté le 4.8.2023)

22 L. FRAYSSE, *Qu'est-ce que les nations dans la Bible*, dans <https://www.reforme.net/bible/2021/01/26/quest-ce-que-les-nations-dans-la-bible/> (consulté le 4.8.2023)

23 S. L. GRAVETT, K. G. BOMBACH et F. V. GREIFENHAGEN, *An Introduction to the*

En effet, alors que la forme féminine de *goy* (*gewiya*) désigne le corps vivant (humain: Gn 47, 18; angélique: Ez 1, 11) ou mort (humain: 1 S 31, 10; lion: Jg 14, 8); la forme masculine *goy* désigne le corps social, la nation (Gn 10,5, Dt 4, 6). Dans le *Dictionnaire de la Bible hébraïque* par Marchand Ennery, *goy* est équivalent à *peuple, nation*²⁴.

Ce terme repris par le yiddish correspond à ce que les traductions de la Bible et la littérature biblique expriment traditionnellement en français par le mot « gentils » (du latin *gentiles*, « nations »), c'est-à-dire les membres des peuples non juifs. C'est le terme le plus souvent utilisé entre eux par les Juifs pour désigner les membres des autres nations.

Le mot *goy* (pluriel « *goyim* » ou « *goyim* ») est admis dans des dictionnaires français depuis les années 1980 — terme présent dans le *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse* de 1985, avec plutôt une connotation péjorative, ce qui n'est pas le cas partout ailleurs. Le sens du terme a évolué selon les époques, l'usage biblique du terme n'étant ainsi pas celui du Talmud ni de la période contemporaine.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que les mots *goy* et *'am* sont interchangeables dans certains cas. Le pluriel *goyim* désigne les nations, plus souvent non israélites. Toutefois *goy* désigne aussi Israël, quand Dieu promet à Abraham de faire de sa descendance un « grand peuple » (*goy gadol* - Gn 12, 2) et à Israël de devenir une nation sainte (*goy qadosh* - Ex 19, 6). Qu'il soit au singulier ou au pluriel, le mot *goy* réfère toujours à une collectivité, jamais à des individus. Le terme *goyim* est rendu en grec, tant dans la Septante que dans le Nouveau Testament par *ethnè*, qui a le même double sens, mais signifie en réalité la plupart du temps, d'après le contexte, les « non juifs »²⁵. Pour les *Talmuds*, le mot *goy* désigne désormais non seulement les nations, mais aussi les individus; il acquiert même la forme féminine, *goya*²⁶.

2.6.5. L'attitude du Juif envers les autres *goyim*

« [il] est important, écrit Leo Rosten en définissant le terme *goy*²⁷, de noter que l'idée de respect d'autrui et des valeurs de la société pluraliste sont par-

Hebrew Bible: A Thematic Approach, Westminster, John Knox Press, 2008, p. 202.

24 P. MATABARO, « Goy » dans *Glossaire de la Bible en mashi du Congo*; <https://nyabangere.com> (consulté le 4.8.2023).

25 X. LEON-DUFOUR, *Dictionnaire du Nouveau Testament*, (2^e édition), Paris, Seuil, 1975, p. 385 (article « Nations »)

26 T.B. Sanhédrin 82a

27 L. ROSTEN, *Les Joies du yiddish*, éd. Calmann-Lévy, 1994, p. 130-132. Cité par <https://fr.wikipedia.org/wiki/Goy> (consulté le 11.8.2023).

tie intégrante du judaïsme. Les rabbins enseignaient que tous les hommes sont égaux devant Dieu, s'ils respectent Sa volonté »²⁸.

En effet, selon Shimon ben Azzai²⁹, le principe le plus important de la Torah est « Ceci est le livre des générations d'Adam etc. »³⁰. Il n'y a qu'un homme, dont descend toute l'humanité, enfants d'Israël comme ceux des 70 nations³¹.

Les *goyim* n'ayant pas reçu la Torah, ils ne sont cependant pas astreints au joug de ses *mitzvot* (prescriptions), qu'une tradition rabbinique évalue à 613 pour le salut. La même tradition rabbinique déduit de deux versets de la *parashat No'ah* (Gn 9, 4-6) sept prescriptions, énoncées dans le Talmud³² : l'obligation d'établir des tribunaux; l'interdiction de blasphémer; l'interdiction de l'idolâtrie; l'interdiction des unions illicites (adultère, inceste, homosexualité, zoophilie, etc.) ; l'interdiction de l'assassinat ; l'interdiction du vol ; l'interdiction d'arracher un membre d'un animal vivant.

Ces sept prescriptions, appelées lois noahides, passent pour être l'alliance contractée par Dieu avec Noé et ses fils. Elles sont supposées s'appliquer à l'ensemble de l'humanité, puisque celle-ci tout entière descend, selon la Bible, de Noé³³. Les enfants d'Israël en sont une branche apparue postérieurement et choisie par Dieu pour recevoir Sa Loi, ainsi que ses commandements plus nombreux.

Le « juste parmi les nations »³⁴ est celui qui respecte ces sept lois noahides, et a donc sa part au monde à venir³⁵, quand les Juifs doivent en observer six cent treize. Néanmoins, Dieu est supposé avoir un attachement particulier pour Son peuple, et Sa miséricorde compense la difficulté.

28 T.B Sanhédrin 105a

29 Yer. Nedarim 9:4

30 Genèse 5, 1

31 Selon la tradition rabbinique, les nations sont au nombre de 70, d'après Genèse 10. Chacune possède son langage propre (cf. Rachi sur Deutéronome 32:8), raison pour laquelle Dieu possède 70 Noms.

32 T.B. Sanhédrin 56b

33 A. BLUM, *Goy: le non-juif* [archive], sur *Akadem*, novembre 2016 ; voir <https://www.akadem.org/medias/documents/texte-goy-def> (consulté le 18.08.2023).

34 T.B. Baba Bathra 15b

35 M. MAÏMONIDE, *Mishneh Torah Hilkhot melakhim Umilchomoteih* 8:11, New York, Maznaim Publishing Corporation, 1987.

2.6.6. Confusion entre chrétiens et Juifs sur le mot goyim

Dès le début du 2^e siècle, surtout au Moyen-Âge, chrétiens et Juifs convertis au christianisme lancent des accusations envers le *Talmud* au cours de disputations publiques³⁶, disant y trouver des passages démontrant le rejet inhérent au judaïsme envers les *goyim*. Certaines reviennent de façon récurrente :

- dans le *Talmud*, les *goyim* sont exclus du genre humain et traités d'animaux ;
- il est interdit, sous peine de mort, d'enseigner aux *goyim* le Talmud ;
- les Juifs ont juré une guerre éternelle aux chrétiens ;
- ils remercient Dieu tous les jours de ne pas les avoir faits *goyim*.

Un rabbin explique ce débat : « nous sommes reconnaissants à Dieu de nous avoir illuminés, de sorte qu'à la différence des païens, nous honorons le vrai Dieu et non des idoles. Il n'y a pas de supériorité inhérente à être Juif, mais nous affirmons bien la supériorité du monothéisme sur le paganisme. Bien que le paganisme existe encore de nos jours, nous ne sommes plus les seuls à croire en un Dieu [Un] »³⁷. Certains affirment que la méfiance envers les païens n'exclut pas que ceux-ci puissent être détenteurs de grands savoirs³⁸, ni qu'il y ait des hommes justes et pieux dans ces nations³⁹, et que tous les justes, juifs et gentils, ont leur part au monde à venir⁴⁰.

En face de ce conflit que le Concile Vatican II a essayé d'atténuer⁴¹, récemment un pasteur a fait une série des sermons en sens d'apaisement⁴² : La promesse de Dieu à Abraham s'étend à toutes les nations (Gn 12, 1-3) ; Le regard de Dieu sur les nations est positif (Ps 117, 1-2 ; Ps 67, 2-6) ; Le salut et la bénédiction de Dieu sont pour tous les peuples (Ga 3, 13-14 ; Gn 3, 26-29 ; Rm 15, 8-12 ; Mt 28, 20 ; Jn 3, 16-17) ; La notion de nations existe toujours dans le Nouveau Testament (Ap 21, 24 et 26-27) ; La nouvelle Jérusalem ne nous présente pas un rassemblement de personnes identiques, mais bien une diversité de personnes.

36 *Dans le Dialogue avec Tryphon*, la section 133 : 3, Justin dit à Tryphon : « Après avoir tué le Christ, vous [les Juifs] n'en avez pas même le repentir ; vous nous haïssez, nous qui par lui croyons au Dieu et Père de l'univers, vous nous mettez à mort chaque fois que vous en obtenez le pouvoir ; sans cesse vous blasphémez contre lui et ses disciples. » ; cité par <https://fr.wikipedia.org/wiki/Goy> (consulté le 11.8.2023).

37 R. HAMMER, *Or Hadach*, New York, The Rabbinical Assembly, 2003, cf. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Goy> (consulté le 11.8.2023).

38 Midrach Eikha Rabbati 2:17, voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Goy> (consulté le 11.8.2023).

39 T.B Baba Batra 15 b.

40 T.B Sanhédrin 105a, sur Nombres, 8, 2

41 CONCILE VATICAN II, *Unitatis Redintegratio*, Roma, Libreria vaticana, 1964.

42 <https://www.eglisevillard.ch/sermons/la-notion-de-nation-dans-lecriture/> (consulté le 13.08.2023)

3. Expérience africaine de nation

La littérature coloniale a fait des amalgames sur le Congo, car elle ne distinguait pas les organisations socio-politiques du vaste territoire conquis⁴³. Il était impossible que les anthropologues qui avaient gobé la théorie de l'évolutionnisme découvrent une quelconque avancée politique chez les peuples qu'ils appelaient primitifs. En effet, les Occidentaux, pour pouvoir légitimer le commerce et la traite des Noirs, recouraient aux idéologies racistes basées sur la soi-disant non-humanité de ces derniers⁴⁴.

Tous ces aveuglements ont fait que les colonisateurs ne décèlent rien d'humain dans l'Africain. Aussi n'ont-ils reconnu aux Noirs ni l'organisation socio-politique ni l'appartenance à une nation, car nation évoque déjà une idée de civilisation. Pour le colonisateur, les Bakongo, les Bangala, les Baluba, les Babemba, les Rund, les Tchokwe, les Batabwa, les Babembe, les Bavira, les Bafuliru, les Banyindu, les Balega, les Bashi, les Bahavu, les Batetela, les Bateke, les Mongo, etc, toutes les 400 communautés, quelles que soient leurs structures étatiques et politiques, ne ressemblent en rien à une nation ou à des nations. Les langues qui y sont parlées sont traitées de dialectes. Le lunda est parlé en 3 pays différents, le Tchokwe en 3 pays, le Chibemba en 3 pays. Par quelle arrogance une langue parlée dans 3 pays est considérée comme un dialecte ?

A notre avis, ces entités appelées aujourd'hui tribales sont des nations que la colonisation a dégradées politiquement comme les grands empires se comportaient devant Israël. En partant des Bashi, nous allons y déceler les éléments constitutifs d'une nation : - le territoire ; - l'organisation politique ; - la conscience d'appartenir au groupe ; - la langue ; - la religion⁴⁵ ; - les mythes des origines qui éveillent la conscience.

43 M. C. MUNZHIRWA, *Dynamique de l'intégration politique de la nation Shi du 18^e au 19^e siècle*, Bukavu, Imprimerie Kivu-Press, 1996, p. 3.

44 Lire VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, t. XVI, Genève, 1756, p. 269-270. Voir aussi T. DE CHARDIN, *La Guinée supérieure et ses missions*, Keer- Lez-Maastricht, 1888, p. 88.

45 Vincent Mulago définit la religion africaine comme « l'ensemble culturel des idées, sentiments et rites basé sur : 1. la croyance à deux mondes, visible et invisible ; 2. la croyance au caractère communautaire et hiérarchique de ces mondes ; 3. l'interaction entre les deux mondes, la transcendance du monde invisible n'entravant pas son immanence ; 4. la croyance en un Être Suprême, Créateur et Père de tout ce qui existe » : V. MULAGO, *La religion traditionnelle des Bantu et leur vision du monde*, Kinshasa, Faculté de Théologie Catholique, 1980, p. 12 ; Cf. P. MATABARO & C. BUNYAKIRI, *Monothéisme africain. Chance pour un dialogue œcuménique et interreligieux*, L'Harmattan, Paris, 2015.

3.1. Organisation politique des Bashi

Pierre Colle, membre de la Société Missionnaire d'Afrique, a observé attentivement les sociétés congolaises. Il a pu écrire deux ouvrages selon le questionnaire anthropologique de l'époque : *Monographie des Baluba* et *Monographie des Bashi*. Il a vécu au Kivu de 1913 à 1961. Son tombeau est à Katana au Sud-Kivu, en pleine terre des Bashi. Son observation exceptionnelle lui a fait découvrir une organisation politique assez développée chez ce peuple. Il a bien maîtrisé la langue mashi.

« Le Bushi est administré par deux chefs principaux : Kabare et Ngweshe. On pourrait y ajouter le chef Katana, lequel s'est rendu indépendant de Kabare vers 1850 et régit l'Irhambi, la partie Nord du Bushi, conquis par lui sur les Bahavu. A côté d'eux se trouvent encore quelques chefs secondaires, tels que Birali, Muzuka, Kakira, considérés comme indépendants. Mais ces chefs se rattachent aux deux premiers par la parenté, et de droit ou de fait dépendent de l'un ou de l'autre en bien des circonstances. On peut donc les rattacher soit à Kabare, soit à Ngweshe. Chacun des deux chefs régit son pays en toute indépendance ; Kabare au Nord, Ngweshe au sud. Il en est le grand propriétaire, à lui appartient tout le terrain et tout le gros bétail »⁴⁶.

Dans le texte de Colle, nous décelons les indices d'une société très hiérarchique, pyramidale à la tête de laquelle se trouvent deux grands chefs qui contrôlent indépendamment l'un de l'autre, deux états ou deux royaumes de sept royaumes que compte le Bushi. Colle cite ailleurs d'autres territoires comme Karhana, Kaziba, Burhinyi, Luhwinja, Kolonge, Ninja appartenant au bushi avec un accent typique du mashi, la langue commune. Les chefs de ces territoires ont le titre de *bâmi* et par cette fonction, ils sont considérés comme les propriétaires de ces terres : Karhana est Nnirhambi. Les autres sont : Nnakaziba, Nnaburhinyi, Nnaluhwinja, Nnakalonge, Nnaninja.

Ces sept royaumes sont liés par la même langue mashi et ont un hymne national connu, à savoir, *Bushi cihugo cinja*. La hiérarchie observée par Colle est celle -ci :

Mwâmi, bâmi, Nnakuno, le grand chef, chef de l'Etat, le roi du pays, *cihugo*.

Murhambo, barhambo ; murhwâli barhwâli ; Nnahano, le gouverneur de province, *Nyirhundwè*

46 P. COLLE, *Essai de Monographie des Bashi*, Bukavu, Centre d'Etude des Langues Africaines, 1936/1971, p. 290.

Mujinji, bajinji, descendant des anciens chefs du pays qui servait dans le culte et l'intronisation des bâmi.

Mugula , mushamuka, le chef de colline, chef du village, *cishagala*

Le *Nyirhunwè* peut être subdivisé en *mirhundu*, pluriel de *murhundu*, une agglomération de plusieurs villages. L'économie depuis le *cihugo*, *nyirhundwè*, *murhundu*, jusqu'au *cishagala*, chaque chef est garant de la terre et des vaches. Pour la terre, en réalité c'est le *mwâmi* qui en est le propriétaire⁴⁷. Il y a un code bien précis sur la gestion de la terre et de la vache. Pour la gestion de la vache on parle de *cegu*, *bugabe*, *bugule*. La vache donnée à la famille de la fille qu'on prend en mariage a des règles particulières dans la relation de deux familles par alliance.

3.2. Intégration de la nation Bashi

L'expression « nation Shi », c'est-à-dire nation des Bashi au Bushi, est empruntée à C. Munzihirwa qui a analysé les mythes d'origine et leur système politique, soulignant l'intégration de différentes couches d'origines ethniques différentes soudées par l'adoption d'une langue commune le *mashi*. Il qualifie le Bushi, par analyse de son histoire dans la tradition orale, d'une « nation avec sept foyers étatiques »⁴⁸.

« Le Bushi est donc une Nation avec sept Etats, dont cinq étaient des 'marches' de l'ancien royaume unique. Ils devaient assurer la sécurité aux frontières, notamment Kaziba et Luhwinja pour contenir les Bafuliro, Burhinyi qui contenait les Balega, tandis que Nidja, Kalonge et Buloho gouvernaient des extensions du Bushi. Jusqu'au XX^e siècle, Ngweshe jouissait d'une autonomie de fait mais Kabare, reconnu comme le Mwami du Bushi (Nnabushi), contestait sa légitimité et espérait encore la réduire avant que la colonisation ne vienne fixer définitivement les limites et les reconnaître comme Mwami. Mais tous unissaient au besoin leurs forces pour repousser l'envahisseur de la grande patrie »⁴⁹.

Originellement le Bushi était gouverné par les Batwa ou Barhwa. Ce sont les premiers occupants qui ont été refoulés dans la forêt, bien que certains individus soient restés pour transmettre le pouvoir politique. Le deuxième groupe du Bushi sont les Bashi d'origines différentes et des clans différents. Un clan Banyamwoca venu du sud a profité des contestations internes pour

47 P. MASSON, *Trois siècles chez les Bashi*, Bukavu, Kivu Press, p. 125.

48 M. C. MUNZIHIRWA, *Dynamique de l'intégration politique de la nation Shi du 18^e au 19^e siècle. Souvenirs des exploits des patriotes*, Bukavu, Imprimerie Kivu-Presses, 1996, p. 4

49 M. C. MUNZIHIRWA, *Dynamique de l'intégration politique*, p. 4

émerger comme arbitre. Pour gérer le sol du Bushi, les Barhwa pygmées ont été supplantés par les Bashi et ses derniers furent supplantés par la famille Kabare, les enfants de Namuhoye. La succession ne concerne pas seulement les hommes mais aussi les modes de production.

En plus de trois siècles, selon le mythe des chefs, on détecte au Bushi deux couches des civilisations qui se sont compénétrés⁵⁰ :

La civilisation de la flèche ou des chasseurs qui était la plus ancienne serait les Batwa, attestée en Afrique déjà 3000 ans avant Jésus-Christ, reconnus par Hérodote⁵¹ et Aristote⁵² comme petits de tailles habitant vers les sources du Nil.

A lire Munzihirwa, les Bashi sont été un métissage Batwa et Balega qui sont venus supplanter les premiers occupants. Après une longue guerre avec le chef de guerre pygmée, une entente fut trouvée :

« Après plusieurs échecs, il se retira dans la profondeur de la forêt, après avoir conclu un pacte de coexistence pacifique avec les Bantu. Ils renouvelèrent ce pacte avec les nouveaux conquérants, les Baluzi. De leur ancienne autorité, ils n'ont gardé qu'un certain droit d'investiture. Chaque année, lors de la grande fête de Mubande, le descendant authentique de chaque sous-clan, issu de Mushingi-Ntashingishira (l'invincible), transmet au grand chef du pays, jadis occupé par son ancêtre, le droit d'occuper ces territoires de ses ancêtres. Après l'avoir béni, il lui dit en effet : Nakuha obukulu bwawe, Ogwerhe obwami (Je te donne Ta grandeur, tu possèdes le souverain pouvoir) »⁵³.

Ce changement de dynastie Barhwa à la dynastie Bashi, avait introduit une nouvelle civilisation : la civilisation de la houe ou des cultivateurs Bashi⁵⁴, comme l'indique leur nom, *shi* signifie, terre, *aha nshi* signifie par terre.

A l'origine, les Bashi avaient 5 groupes⁵⁵ qui ont marqué leur présence par le défrichage et la culture vivrière, par leur langue et leur agro-politique :

50 M. C. MUNZHIRWA, *Dynamique de l'intégration politique*, p. 7

51 HERODOTE, *Histoire, Livre II*, 32, traduit par LARCHER, Paris, Charpentier-Librairie éditeur, 1880.

52 ARISTOTE, *Histoire des animaux*, Livre VIII, c. 2, traduit par Barthélémy Saint Hilaire, Paris, Librairie Hachette, 1883.

53 M. C. MUNZHIRWA, *Dynamique de l'intégration politique*, p. 11.

54 M. C. MUNZHIRWA, *Dynamique de l'intégration politique*, p. 13.

55 M. C. MUNZHIRWA, *Dynamique de l'intégration politique*, p. 14.

- a) Bashi b'e Cime, sur l'île Shushu près de Kalehe
- b) Bashi b'e Cishoke, dans la plaine de Karhana à Irhambi
- c) Bashi b'e Kasiru appelés Balonge-longe
- d) Bashi b'e Kacuba dans la région actuelle de Bahunde
- e) Bashi b'e Canya au Bushi central chez le chef Nnashi (littéralement, le propriétaire de la terre).

Une révolution de centralisation s'opéra quand un chef de Baluzi se proposa d'aider un tout jeune Nnashi à Canya. C'est lui le Kabare I Ngabwe (chef de guerre). Il finira par neutraliser complètement Nnashi et prit le nom de Nnabushi, ce qui signifie chef de tout le Bushi⁵⁶. L'intégration de la nation est passée par des étapes telles que :

- a) l'établissement du culte civil monarchique remplaçant les cultes publics des ancêtres du roi ;
- b) l'abolition de l'endogamie des Baluzi
- c) les échanges des vaches qui accompagnaient les alliances matrimoniales.

« Il en résulte que la communauté SHI est devenue une culture mixte à deux aspects : agriculture et élevage des bovins se trouvent aussi bien entre les mains de tous. La plupart des gens cultivent aussi bien leurs champs qu'ils essaient d'élever une ou deux vaches. Ainsi ces deux modes de subsistance se compénètrent mutuellement. Et les deux groupes de BASHI et BALUZI ne vivent jamais séparés ; ils habitent aux mêmes endroits et dans les mêmes villages »⁵⁷.

L'intégration a été démographique, économique et politique. Ce peuple ayant une terre, une histoire des rois liés par les mêmes origines et une population qui a connu un mixage culturel et démographique mérite bien d'être appelée nation.

Conclusion

Beaucoup de tribus au Congo ont les mêmes caractéristiques politiques et une terre, de sorte que le Congo apparaît comme une fédération des nations qui ont subi le même sort de la colonisation et doivent maintenir l'unité dans la diversité au moyen de structures des entités décentralisées. Ce n'est pas l'étendue du territoire qui constitue sa grandeur, mais sa structure étatique et politique.

56 M. C. MUNZHIRWA, *Dynamique de l'intégration politique*, p. 17.

57 M. C. MUNZHIRWA, *Dynamique de l'intégration politique*, p. 20.

A notre avis, les tribus congolaises correspondent à la nation israélienne, et les clans dans chaque tribu correspondent sociologiquement aux tribus d'Israël. Le roi belge a regroupé différentes nations sous son joug dans un Etat qu'il a géré comme une propriété privée, dégradant politiquement les différentes entités en tribus. Même en considérant l'étendue, la Belgique elle-même est 80 fois plus petite que le Congo. Une seule soi-disant tribu est plus vaste que la Belgique. Parmi les pays voisins de la RD Congo, il y a des nations qui n'ont pas la dimension du territoire d'une tribu du Congo. On devrait parler des « Nations-unies congolaises », dans la droite ligne de la vision d'Abraham, Père des croyants de trois religions du Livre (judaïsme, christianisme et islam) :

« Abraham, personnage emblématique et intégrateur, Père aussi bien des Hébreux que des Arabes, recommande que chacun doit avoir son espace vital : « si tu vas à gauche, j'irai à droite ; si tu vas à droite, j'irai à gauche », dit-il à son neveu Loth, ancêtre des Ammonites et des Moabites (Gn 13, 9). Un principe qui fonde l'établissement des frontières claires entre les individus et les peuples, ainsi que le respect strict de ce qui revient à autrui. Une condition pour une cohabitation pacifique »⁵⁸.

58 A. KABASELE MUKENGE, *Mourir à la convoitise pour une cohabitation pacifique (éditorial)*, dans *Cahiers des Religions Africaines*. Nouvelle série, vol. 3, n. 6 (2022), p. 6.